

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU vendredi 11 juin 2021

## **Présents :**

Enseignantes : Mme de Fleurian, directrice ; Mme Bizard et Mme Dujardin adjointes ;  
Mairie d'Amilly : M. Sirot-Foreau, maire d'Amilly ; Mme Chaigneau, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires ; Mme Bourdelas et M. Arondeau, membres de la commission scolaire  
Mairie de Cintray : M. Graupner, maire de Cintray ; Mme Graupner et M. Volant, membres de la commission scolaire.  
DDEN : Mme Gault.  
Parents d'élèves : Mme Gaston, Mme Beaur, Mme Thierry, M. Bourdelas.

## **Excusés :**

Mme Da Fonseca et M. Delorme, membres de la commission scolaire d'Amilly  
M. David, membre de la commission scolaire de Cintray  
Mme Chaboche, Inspectrice de la circonscription de Chartres 1

### **1- inscriptions pour septembre 2021**

29 PS, 31 MS et 28 GS sont officiellement inscrits pour la rentrée de septembre, soit 88 élèves. Ils sont dans la base de données ONDE.

Des inscriptions non prévues ne sont pas à exclure.

L'école saura le lundi 21 juin si elle bénéficie d'une ouverture de classe.

Pour le moment, la visite de l'école pour les futurs élèves de petite section n'est pas autorisée à cause du protocole sanitaire. Les inscriptions ne peuvent avoir lieu que par mail et par téléphone.

Les futurs nouveaux parents d'élèves ont été destinataires d'un mail de la part de la directrice pour expliquer le fonctionnement générale de l'école.

Suite à de nouvelles informations (lundi 14 juin), les nouveaux élèves visiteront l'école par petits groupes suivant un planning défini, le mardi 29 juin.

### **2- Organisation de la semaine scolaire**

Le rythme scolaire de notre école est une école à 4 jours suite à une dérogation obtenue il y a plusieurs années.

Le conseil d'école doit voter pour le maintien ou non de cette organisation scolaire à 4 jours. La municipalité explique qu'il n'y aura pas de transport scolaire le mercredi en cas d'école à 4 jours 1/2

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le conseil d'école demande à l'unanimité le maintien de ce rythme scolaire à 4 jours.

### **3- Animation dans l'école**

Jeudi 18 mars : 2 médiatrices de l'**arTsenal**, centre d'art contemporain situé à Dreux, sont venues dans les 3 classes pour travailler sur le thème de « Peinture et espace ».

Vendredi 2 avril : **chasse aux œufs** dans la cour de l'école pour les PS et MS, dans l'école pour les GS.

Du mardi 06 au vendredi 09 avril, les enfants « prioritaires » ont été accueillis à l'école pendant la semaine de **confinement**

Vendredi 9 avril : la **visite d'un auteur-illustrateur Adrien Parlange** à l'école pour les classes des MS et des GS a été reportée à cause du confinement.

Vendredi 21 mai : **rallye photo** dans les rues de la commune d'Amilly avec l'aide de nombreux parents. Les élèves ont parcouru 3km.

Mercredi 2 juin : les enseignantes et les atsem volontaires ont bénéficié sur proposition de la mairie d'une **formation sur les extincteurs** animée par un pompier volontaire. Le pompier présent a été appelé pour une intervention et n'a pas pu terminer. Il manque la pratique.

Mardi 8 juin : **animation sur le Moyen-Age** par Claire Barbier. Elle est arrivée en tenue du Moyen-Age, elle a abordé les thèmes suivants : vêtements, alimentation, vaisselle, armure, jeux...

Vendredi 11 juin : **petit carnaval** dans l'école sur le thème des Indiens. Les élèves ont défilé classe par classe dans la cour. Les MS et les GS sont allés marcher dans Amilly. Les 3 classes ont partagé un goûter autour du totem fabriqué par les PS.

**Festiv'Amilly** a proposé une jardinière à l'école afin que celle-ci soit décorée puis installée dans la commune. Les MS la peignent puis dessineront. L'école effectuera des plantations si elle a le temps, la population pourra également planter et arroser.

Jeudi 17 juin : l'OCCE sera dans l'école pour remettre aux GS le livre écrit pour le projet « étamine ». Chaque élève a contribué à la fabrication de ce livre : création de l'histoire, illustrations... Chaque élève se verra doté d'un livre. Grâce à cette participation, une comédienne (Marie) a effectué un travail de mise en voix avec les élèves sur un livre appartenant à la sélection écolaire « la farce ».

Vendredi 18 juin : **Adrien Parlange** viendra dans l'école pour les MS et GS. Cette intervention de 40 euros par classe est prise en charge par la coopérative scolaire.

Mardi 22 juin : décroisement des GS-CP dans le respect des gestes sanitaires (port du masque, non brassage)

Vendredi 25 juin matin : **décroisement** des classes en maternelle. Les PS iront dans la classe des MS, les MS dans la classe des GS et les GS dans la classe des PS.

Vendredi 02 juillet : **sortie rollers et patinettes** près du stade des Grands Prés, situé à côté du centre « Le Rigeard » à Chartres avec l'aide de la commune pour transporter le matériel. Les enseignantes remercient la mairie d'Amilly. Le club de tennis accueillera les enfants pour l'accès aux toilettes et le dépôt du matériel.

#### **4- Transport scolaire**

Chartres Métropole ne souhaite plus que le car parte le soir de l'école d'Amilly à vide pour aller chercher les élèves de Cintray.

L'école de Cintray commencera et terminera plus tard l'après-midi. Les élèves d'Amilly seront pris en charge dès 16h35 pour se diriger ensuite vers l'école de Cintray.

Il n'y aura donc pas de changement pour les écoles maternelle et élémentaire d'Amilly.

#### **5- Le défibrillateur**

Notre école est un établissement recevant du public (ERP) de 4<sup>ème</sup> catégorie. Nous devons disposer d'un défibrillateur. Nous en avons un à côté du portail de l'école, à l'extérieur de l'école, dans un périmètre immédiat et facilement accessible.

#### **6- Elections de parents d'élèves**

Mme de Fleurian demande aux représentants de parents d'élèves de l'aider à préparer les élections (découper les bulletins et les notices de vote, les mettre dans les enveloppes nominatives...) en septembre 2021.

#### **7- Vidéoprojecteur interactif (VPI)**

En juin 2020, l'école a répondu favorablement au projet « label écoles numériques 2020 » avec l'accord de la mairie. Le dossier monté a été retenu par l'Inspection Académique.

L'école bénéficie de 3 VPI depuis les vacances de Pâques.

L'Etat participe à hauteur de 50% pour un coût maximal de 7000 euros, la municipalité complète ce financement.

Ce projet coûtant 9000 euros, la municipalité a financé 5500 euros, sans oublier les coûts liés à des adaptations électriques, des modifications de peinture et papier peint...

Les enseignantes remercient la municipalité. Ces VPI sont un atout pédagogique.

3 objectifs principaux : favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie ; favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques ; favoriser la relation entre les familles et l'école ;

### **8- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)**

Ce document s'adresse aux adultes de l'école relevant de l'Education Nationale. Il a pour objectif de mieux cerner les risques afin de définir un programme de prévention annuel. C'est un document de référence pour le dialogue entre l'école, la mairie et les Services Départementaux de l'Education Nationale.

A chaque « risque » peut être proposé une mesure de prévention.

Cette année les enseignantes ont écrit dans ce DUERP.

### **9- Bilan de l'APE (Association de Parents d'Elèves)**

L'année fut compliquée.

L'APE a pu proposer la vente d'étiquettes et de trousse. Les boîtes à goûter n'ont finalement pas pu être commandées car il fallait 15 commandes par classe.

Une partie des bénéfices est reversée aux classes.

### **10- Questions diverses**

En cas d'ouverture d'une quatrième classe, la mairie souhaiterait que la garderie du soir reste dans cette classe.

Cette garderie ne peut pas se dérouler dans la salle du centre aéré du mercredi car les normes ne sont pas les mêmes, les locaux du RAM ne peuvent pas non plus être utilisés, la salle TBI en élémentaire n'est pas adaptée car le mobilier est trop grand.

Les enseignantes demandent s'il est possible d'utiliser le couloir juxtaposé à la salle de motricité pour la garderie. L'enseignante aura besoin de temps dans sa classe pour travailler ou recevoir des parents d'élèves.

La mairie étudie cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil d'école est clos à 19h00.

Vu le 11/06/2021  
La directrice  
Mme de Fleurian

La secrétaire de séance  
Mme Bizard